



## Mithra annonce ses résultats annuels 2023

- Baisse du chiffre d'affaires, qui s'établit à 40,2 millions d'euros, contre 67,0 millions d'euros en 2022, année qui avait bénéficié de paiements initiaux exceptionnels via des partenariats.
- Augmentation de +19,3 % des ventes de produits à 18,7 millions d'euros, contre 15,7 millions d'euros en 2022.
- Les ventes d'ESTELLE<sup>®</sup>, à hauteur de 10,4 millions d'euros en 2023, ont dépassé les prévisions de septembre 2023 de 8,5 millions d'euros et sont en hausse par rapport aux 9,2 millions d'euros réalisés en 2022.
- Position de trésorerie de 9,0 millions d'euros à fin 2023, en baisse par rapport à l'exercice précédent (28,3 millions d'euros à fin 2022).
- Soucieuse des intérêts de toutes ses parties prenantes, Mithra a entamé un processus de monétisation afin de valoriser ses actifs, impliquant la vente de certains d'entre eux, notamment Estetra SRL (ce qui inclut le processus d'octroi de licence pour DONESTA<sup>®</sup> aux Etats-Unis), et/ou de son activité dans son ensemble.
- Impact négatif du retard dans le dépôt du dossier de demande d'autorisation de mise sur le marché de DONESTA<sup>®</sup> auprès de la FDA aux États-Unis, sur le processus de conclusion d'un accord de licence aux États-Unis, et donc sur le chiffre d'affaires attendu.
- En raison du processus de monétisation, la direction a comptabilisé une perte de 74,1 millions d'euros sur deux de ces actifs (à savoir le CDMO Mithra et ZORELINE<sup>®</sup>). Cette conclusion comptable n'affecte pas l'engagement de la direction à continuer à trouver la meilleure issue possible pour ces actifs. En raison de ces dépréciations (éléments non monétaires), entre autres facteurs, la perte nette pour la période s'est élevée à 173,5 millions d'euros.
- Plusieurs événements post-clôture : l'annonce le 6 février 2024 de la position de trésorerie de Mithra de 6,5 millions, la vente du solde des actions détenues dans Mayne Pharma le 15 février 2024 pour un montant d'environ 12,8 millions d'euros, l'annonce le 5 mars 2024 de la conclusion d'une facilité de prêt relais d'un montant maximum de 18,5 millions d'euros pour entamer un processus de monétisation des actifs clés de Mithra, et l'annonce le 5 mars 2024 de changements au sein de la direction.

**Liège, Belgique, 8 mars 2023 – 7 h 00 CET** – Mithra (Euronext Brussels : MITRA), une société dédiée à la santé féminine, annonce aujourd'hui ses résultats financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, établis conformément aux normes IFRS.

### Faits financiers marquants

Voir « Note relative à la base de préparation » figurant page 5 ci-dessous.

- **Chiffre d'affaires** de 40,2 millions d'euros en 2023, contre 67,0 millions d'euros en 2022.
- **Les revenus issus de l'octroi de licences à hauteur de** 19,0 millions d'euros en 2023 proviennent principalement d'ESTELLE®. En plus des 3,75 millions d'euros facturés à notre partenaire Fuji, 12,5 millions d'euros ont été comptabilisés en chiffres d'affaires selon notre règle comptable IFRS 15 (respectivement 2,5 millions d'euros se rapportant à Gedeon Richter pour la Chine et 10,0 millions d'euros à Fuji). Le solde des revenus issus de l'octroi de licences provient principalement de DONESTA®, avec un montant de 1,5 million d'euros facturé à notre partenaire Searchlight et un montant de 1,13 million d'euros comptabilisé selon la règle comptable IFRS pour la Chine et Israël.
- Les **ventes de produits** d'ESTELLE®, à 10,4 millions d'euros, ont été supérieures au niveau de 2022 (9,2 millions d'euros), ainsi qu'à nos dernières prévisions (8,5 millions d'euros) communiquées en septembre. Ces résultats s'expliquent notamment par les premières livraisons effectuées à notre partenaire japonais Fuji Pharma.
- Le nombre total de cycles d'ESTELLE® (NEXTSTELLIS®) vendus par notre partenaire aux États-Unis Mayne Pharma a augmenté de 136 % pour atteindre 385 000 cycles. L'augmentation des ventes devrait se poursuivre en 2024.
- Les ventes de cycles d'ESTELLE® en Europe (noms de marque DROVELIS® et LYDISILKA®) en hausse de 103%, à 3,2 millions de cycles en 2023.
- Ventes de **produits génériques** Novalon, notamment MYRING®, TIBELIA® et DAPHNE®, à 8,1 millions d'euros en 2023, en hausse de 28 % par rapport à l'année dernière. Les **revenus provenant des activités contractuelles de R&D** de la plateforme CDMO sont restés stables à 2,4 millions d'euros.
- **Encaissement de paiements d'étapes concernant l'octroi de licence** à 56,4 millions d'euros en 2023 ; 51,5 millions d'euros pour DONESTA® (50,0 millions d'euros avec Gedeon Richter, dont 39,7 millions d'euros ont été comptabilisés en 2022 selon notre règle comptable IFRS 15, et 1,5 million d'euros avec Searchlight) ; 4,8 millions d'euros pour ESTELLE® (3,8 millions d'euros avec Fuji Pharma et 1,0 million d'euros avec Gedeon Richter pour les deux territoires d'Amérique latine précédemment comptabilisés selon la règle comptable IFRS).
- **Dépenses R&D** (hors amortissements) en légère baisse (52,9 millions d'euros en 2023 contre 53,7 millions d'euros en 2022) et inférieures aux prévisions de 60 millions

d'euros données en mai 2023. La stabilité des dépenses est le fruit de la poursuite de la stratégie visant à se concentrer sur les principaux projets de R&D (DONESTA® et ESTELLE®) et à interrompre ou à mettre en veille d'autres activités de recherche ne relevant pas du périmètre stratégique de Mithra.

- **REBITDA** à -48,2 millions d'euros en 2023 contre -12,3 millions d'euros en 2022, en raison principalement de la baisse des revenus issus de l'octroi de licences et, dans une moindre mesure, de l'augmentation des frais généraux et administratifs et de la baisse des autres produits opérationnels.
- **Charges liées aux paiements basés sur des actions** comprenant le montant unique (sans effet sur la trésorerie) de 4,1 millions d'euros pour les 20 millions d'obligations émises en faveur d'Armistice Capital LLC, le reste correspondant au solde des coûts associés aux précédents plans.
- **Dépréciation des actifs non courants** : en raison de la position actuelle de trésorerie, les actifs non essentiels ont désormais vocation à être vendus ou cédés à court terme. Ainsi, une perte de valeur de 74,1 millions d'euros pour deux de ces actifs a été comptabilisée dans les états financiers de 2023 : 47,7 millions d'euros pour le Mithra CDMO et 26,4 millions d'euros pour ZORELINE®. Cette décision comptable n'affecte en rien l'engagement de la direction à poursuivre ses efforts en vue de trouver la meilleure issue possible pour ces actifs.
- **Actifs d'impôt différé** : Le solde des actifs d'impôt différé précédemment comptabilisés dans la plateforme Mithra CDMO et Novalon a été annulé, car essentiellement lié au bénéfice imposable futur attendu de ZORELINE®, dont la vente est désormais très probable à court terme.
- **Position de trésorerie** à 9,0 millions d'euros à fin 2023, en baisse par rapport à l'exercice précédent (28,3 millions d'euros à fin 2022). Cette diminution s'explique par le fait que l'encaissement des paiements, les augmentations de capital et les tirages sur les lignes de financement existantes n'ont pas compensé les charges et le remboursement de plusieurs lignes de crédit auprès de certains de nos prêteurs.
- Niveau de fonds propres à -103,2 millions d'euros à fin 2023, en baisse de 136,9 millions d'euros par rapport à fin 2022 (33,7 millions d'euros). La perte globale de l'exercice (167,1 millions d'euros) n'a été que partiellement compensée par une augmentation de capital de 2,5 millions d'euros avec Highbridge et Whitebox, une conversion par un prêteur dans le cadre de la convention de prêts convertibles (1,2 millions d'euros) et plusieurs apports en nature contre l'émission de nouvelles actions pour l'intérêt des prêteurs pour un montant total de 3,5 millions d'euros (net des frais de transaction), et par le placement privé en actions auprès d'Armistice Capital LLC pour un montant de 18,4 millions d'euros (net des frais de transaction s'élevant à 1,6 million d'euros).

### Faits opérationnels marquants

- **Mithra a annoncé des résultats précliniques encourageants concernant son programme de développement d'inhibiteurs de CSF-1R**, après avoir précédemment communiqué des résultats positifs dans le cadre d'une première étude préclinique.

Ces travaux ont été réalisés en partenariat avec BCI Pharma et ont porté sur les inhibiteurs des tyrosines kinases, un nouvel axe de développement indiqué dans le traitement de nombreuses pathologies dont l'endométriose, l'oncologie et les troubles inflammatoires.

- **Mithra a annoncé des premiers résultats de sécurité prometteurs dans l'étude de phase 3 DONESTA®** en Amérique du Nord, des résultats de sécurité positifs pour le programme clinique E4 COMFORT aux États-Unis et au Canada visant à évaluer l'efficacité et la sécurité de DONESTA® dans le traitement des symptômes vasomoteurs (SVM) chez les femmes ménopausées.
- **Mithra et l'Université de Liège ont obtenu la preuve de concept d'un nouveau procédé de fabrication de l'E4** qui s'appuie sur une nouvelle méthode de fabrication permettant d'améliorer à la fois la robustesse et la productivité, mais aussi de réduire l'empreinte écologique. Ce nouveau procédé exempt de métaux est basé sur la thermolyse d'un dérivé sulfoxyde clé de l'estrone.
- **Mithra a obtenu un nouveau brevet pour NEXTSTELLIS®** (des tablettes de 3 mg de drospirénone et 14,2 mg d'Estetrol (E4)) aux États-Unis, émis par le United States Patent and Trademark Office. Ce brevet fournira à NEXTSTELLIS® une protection sur le marché américain jusqu'en 2036 pour ses comprimés contraceptifs de forme posologique unitaire par voie orale. Il s'agit d'une demande de continuation du brevet américain no 11 147 771. Ce brevet a également été inscrit à l'Orange Book de la FDA.
- **Mithra a reçu des conseils de la FDA pour le dépôt de la demande d'autorisation de mise sur le marché de DONESTA® aux États-Unis et a reçu un avis positif du comité d'experts DSMB sur son étude européenne de phase 3 pour DONESTA®.** Mithra a reçu des commentaires concernant sa demande d'autorisation de mise sur le marché (NDA) de DONESTA® aux États-Unis. Ceux-ci font suite à un accord de principe entre la FDA et Mithra visant à compléter les analyses des données sur l'endomètre, le dépôt de la demande officielle étant désormais prévu pour le quatrième trimestre 2024, afin de prendre le temps nécessaire pour effectuer ces analyses supplémentaires, conformément aux directives de la FDA. DONESTA® devrait cibler un marché américain de près de 63 millions de femmes âgées de 45 à 65 ans et présentant des symptômes vasomoteurs de la ménopause (SVM), sous réserve de l'obtention d'une approbation réglementaire. Mithra a également reçu un avis positif du comité indépendant de surveillance des données d'innocuité (Data and Safety Monitoring Board ou DSMB) sur son programme de phase 3 pour DONESTA®.
- **Mithra a terminé son étude pédiatrique d'ESTELLE® menée chez les adolescentes,** évaluant le profil de sécurité, d'observance et de pharmacocinétique d'ESTELLE® chez plus de 100 participantes âgées de 12 à 17 ans. L'objectif principal de l'étude, menée en Estonie, en Finlande, en Géorgie, en Lettonie, en Pologne et en Suède, est d'évaluer le profil de sécurité d'ESTELLE® chez les patientes menstruées.
- **Mayne Pharma et Mithra ont annoncé le lancement sur le marché américain d'HALOETTE®,** un anneau vaginal contraceptif hormonal, qui a donné lieu à un paiement d'étape d'un montant de 1,6 million d'euros. HALOETTE® est une version générique de NUVARING®. Selon IQVIA, les ventes de l'original NUVARING® et des génériques aux États-Unis représentent environ 564 millions de dollars sur la période de 12 mois se terminant en novembre 2022.
- **Mithra a signé un accord de licence pour la commercialisation de DONESTA®** avec Gedeon Richter, Searchlight et Rafa Laboratories. La Société étend ainsi la portée

potentielle de son produit au Canada, à Israël, à l'Europe, aux pays de la CEI, à l'Amérique latine, à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande.

- **Mithra a reçu un paiement d'étape de 3,75 millions d'euros de Fuji Pharma au titre de l'accord de licence pour Estelle® au Japon.** Un paiement de 1,25 million d'euros a été déclenché par l'achèvement des études cliniques intermédiaires de phase 3 visant à évaluer Estelle® dans le traitement des patientes souffrant de dysménorrhée ou d'endométriose. Un paiement supplémentaire de 2,5 millions d'euros a été effectué en octobre après le dépôt d'une demande d'autorisation de mise sur le marché au Japon, dans le but de lutter contre la dysménorrhée.
- **Mithra et Gedeon Richter ont signé un accord d'approvisionnement pour la production d'API pour ESTELLE® et DONESTA® en août.** Cet accord prévoit que Gedeon Richter fabriquera et fournira l'œstrogène natif Estetrol (E4) pour les produits phare de Mithra.
- **Mithra et Gedeon Richter ont signé une lettre d'intention contraignante pour la commercialisation d'ESTELLE® et de DONESTA® en Chine** Une fois ces accords de licence finalisés, Gedeon Richter disposera des droits commerciaux exclusifs pour les deux produits en Chine. Selon les termes définis, Gedeon Richter réalisera et financera les études cliniques nécessaires à l'obtention des autorisations de mise sur le marché en Chine. À la clôture des deux accords de licence, Mithra recevra un paiement d'étape global de 4,5 millions d'euros.

### Événements postérieurs à la clôture de la période

- Le 6 février 2024, **Mithra a fait le point sur sa situation de trésorerie actuelle** et sur les mesures qu'elle compte prendre pour faire face à ses difficultés et pour créer et optimiser la valeur pour toutes ses parties prenantes.
- **Le 15 février 2024, Mithra a annoncé la vente de l'ensemble des 4.221.815 actions qu'elle détenait dans Mayne Pharma Group Limited.** Les actions ont été vendues au prix de 5,03 dollars australiens par action, pour un produit net total de 21.129.551 dollars australiens (soit environ 12,8 millions d'euros).
- **Concernant l'étude C301 de sécurité sur l'endomètre pour DONESTA®, la sortie de la dernière patiente a eu lieu le 8 février 2024.** Cette étape marque la fin du traitement des patientes et le début de la phase de gestion et de communication des données.
- **Le 5 mars 2024, Mithra a annoncé avoir entamé un processus de monétisation et signé un nouveau prêt relais garanti qui devrait fournir les liquidités nécessaires pour financer le processus jusqu'au 30 avril.** Ce processus de monétisation et cette facilité de prêt relais font suite à l'annonce du 6 février 2024 sur la situation de trésorerie de Mithra. Soucieuse des intérêts de toutes ses parties prenantes, Mithra a entamé un processus de monétisation afin de valoriser ses actifs, impliquant la vente de certains d'entre eux, notamment Estetra SRL, et/ou de son activité dans son ensemble. Mithra finalise actuellement des négociations avec une banque d'investissement de renommée internationale pour l'aider à mener le Processus de Monétisation en collaboration avec DC Advisory et Alvarez & Marsal, lesquels conseillent notamment Mithra en terme de gestion des liquidités et de monétisation. Toutes parties intéressées à participer au Processus de Monétisation peuvent contacter Ed Kulik de chez DC Advisory ([Ed.Kulik@dcadvisory.com](mailto:Ed.Kulik@dcadvisory.com)) et

Thomas Dillenseger de chez Alvarez & Marsal ([TDillenseger@alvarezandmarsal.com](mailto:TDillenseger@alvarezandmarsal.com)).

- **Changements au sein de la direction** : Nomination de Christophe Maréchal<sup>1</sup> et de Xavier Paoli en tant que co-CEO suite à la résiliation, le 5 mars 2024, du contrat de gestion de l'ancien CEO.

### Résultats financiers

*Note relative à la base de préparation* : Les états financiers consolidés de Mithra Pharmaceuticals SA et de ses filiales (« Mithra ») présentés dans ce communiqué ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'Union européenne. Il s'agit des normes internationales d'information financière (IFRS) et des interprétations correspondantes, publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC), en vigueur à la date du rapport et adoptées par l'Union européenne.

Ces états financiers consolidés ont été établis sur la base de la continuité de l'exploitation. Toutefois, [comme annoncé le 6 février 2024](#) et [le 5 mars 2024](#), il existe une incertitude significative sur la capacité de Mithra à poursuivre ses opérations au-delà du 30 avril 2024. En date du 7 mars 2024, Mithra dispose d'environ 9,0 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie, en ce compris le premier tirage au titre du crédit-relais. Ses prêteurs ont mis à disposition un prêt relais garanti pour un montant engagé de 13,5 millions d'euros, ainsi qu'un prêt "accordéon" non engagé de 5 millions d'euros supplémentaires, dans les deux cas sous réserve de la réalisation de certaines étapes, comme décrit dans le communiqué de presse du 5 mars 2024, afin de financer un processus de monétisation d'actifs. Cependant, comme indiqué dans ce communiqué, il existe un risque que Mithra ne soit pas en mesure de tirer le montant total, par exemple si elle n'est pas en mesure d'entamer le processus de monétisation. Même si un processus de monétisation est lancé, il existe un risque important que ce processus ne puisse aboutir, en tout ou en partie, ou qu'il ne soit pas suffisant pour réduire les dettes existantes de Mithra. Si Mithra n'est pas en mesure de tirer des fonds dans le cadre du nouveau prêt relais ou si elle n'est pas en mesure de lever ou de générer suffisamment de liquidités, cela aura un impact négatif sur la continuité de ses opérations et sur sa capacité à poursuivre ses activités.

---

<sup>1</sup> Agissant par l'intermédiaire de CMM&C SRL.

## 1. État consolidé du résultat net

Milliers d'euros (€)	2023	2022
Chiffre d'affaires	40.155	66.997
Coût des ventes	(21.189)	(19.112)
Marge brute	18.966	47.886
Frais de recherche et développement	(52.869)	(53.668)
Frais généraux et administratifs	(16.450)	(11.707)
Frais de vente	(2.213)	(2.029)
Autres produits opérationnels	4.336	7.196
REBITDA	(48.231)	(12.322)
Paiements fondés sur des actions	(4.540)	(1.983)
EBITDA	(52.771)	(14.305)
Dépréciations	(12.214)	(11.940)
Éléments non récurrents	(74.147)	-
Perte opérationnelle	(139.132)	(26.245)
Variation de la juste valeur des contreparties éventuelles	(1.510)	28.335
Actualisation de la juste valeur des actifs financiers par le biais du compte de résultat	-	-
Produits financiers	1.745	9.852
Coût de l'endettement	(22.899)	(23.422)
Perte de l'exercice avant impôt	(161.795)	(11.480)
Impôt sur le résultat	(11.707)	(48.139)
<b>Perte nette de l'exercice</b>	<b>(173.502)</b>	<b>(59.620)</b>

## 2. État consolidé de la situation financière

Milliers d'euros (€)	Au 31 décembre	
	2023	2022
<b>ACTIFS</b>		
Immobilisations corporelles	13.405	40.717
Actifs liés aux droits d'utilisation	38.083	65.534
Goodwill	5.233	5.233
Autres immobilisations incorporelles	108.713	134.905
Actifs d'impôt différé	1.289	16.354
Actifs sur contrats	179	2.828
Actifs financiers dérivés	349	-
Placement en actions	16.015	21.437
Autres actifs non-courants	9.874	9.544
<b>Actifs non-courants</b>	<b>193.139</b>	<b>296.552</b>
Stocks	48.289	50.312
Actifs sur contrats	19.536	44.988
Actifs financiers dérivés	47	-
Créances commerciales et autres actifs courants	16.556	22.277
Autres dépôts à court terme	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8.980	28.285
<b>Actifs circulants</b>	<b>93.408</b>	<b>145.863</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>286.546</b>	<b>442.414</b>

Milliers d'euros (€)	Au 31 décembre	
	2023	2022
<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		
Capital	50.594	41.228
Prime d'émission	424.858	408.647
Autres réserves	10.586	(19.934)
Pertes reportées	(589.294)	(396.254)
<b>Capitaux propres attribuables aux porteurs de capitaux propres</b>	<b>(103.255)</b>	<b>33.687</b>
Emprunts subordonnés	9.791	10.710
Autres emprunts	137.739	127.052
Contrats de location-financement	31.631	38.253
Avances publiques récupérables	7.647	8.127
Autres passifs financiers	73.731	74.210
Passifs financiers dérivés	13.636	15.261
Passifs sur contrats	10.300	-
Provisions	266	266
Passifs d'impôt différé	1.081	4.420
<b>Passifs non-courants</b>	<b>285.822</b>	<b>278.298</b>
Partie courante des emprunts subordonnés	1.252	1.252
Partie courante des autres emprunts	19.001	45.980
Partie courante des contrats de location-financement	6.450	5.179
Partie courante des avances publiques récupérables	2.507	1.417
Partie courante des autres passifs financiers	15.698	15.959
Passifs financiers dérivés	-	2.561
Dettes commerciales et autres passifs courants	59.072	58.082
<b>Dettes à un an au plus</b>	<b>103.981</b>	<b>130.431</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>286.546</b>	<b>442.414</b>

### 3. État consolidé des flux de trésorerie

Milliers d'euros (€)	Au 31 décembre	
	2023	2022
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>28.285</b>	<b>32.872</b>
Flux de trésorerie net généré/ (absorbé) par les activités opérationnelles	(2.184)	(56.819)
Flux de trésorerie net généré/ (absorbé) par les opérations d'investissement	3.452	(25.490)
Flux de trésorerie net généré/ (absorbé) par les opérations de financement	(20.538)	77.869
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(19.270)</b>	<b>(4.440)</b>
Impact des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(35)	(147)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>8.980</b>	<b>28.285</b>

## Compte de résultat

Le Groupe a enregistré une perte nette de 173,5 millions d'euros en 2023, contre 59,6 millions d'euros en 2022. Cette différence résulte principalement d'une perte de valeur de 74,1 millions d'euros comptabilisée au titre des deux actifs, Mithra CDMO et ZORELINE®.

Le chiffre d'affaires a atteint 40,2 millions d'euros, contre 67,0 millions en 2022. Il se répartit comme suit :

- Les ventes totales de produits, représentant 18,7 millions d'euros, ont été en grande partie attribuables à ESTELLE® (10,4 millions d'euros), lesquelles ont été supérieures à celles de 2022 (9,2 millions d'euros), et à MYRING® (6,0 millions d'euros) qui a fait grimper les revenus de notre portefeuille de produits génériques à 8,3 millions d'euros, contre 6,5 millions d'euros en 2022.
- Les revenus issus de l'octroi de licences ont été de 19 millions d'euros en 2023, provenant des paiements d'étapes d'ESTELLE® et de DONESTA® (respectivement 16,3 millions d'euros et 2,6 millions d'euros). En ce qui concerne ESTELLE®, en plus des 3,75 millions d'euros facturés à notre partenaire Fuji, 12,5 millions d'euros ont été comptabilisés en chiffres d'affaires selon notre règle comptable IFRS 15 (respectivement 2,5 millions d'euros se rapportant à Gedeon Richter pour la Chine et 10,0 millions d'euros à Fuji). Le solde des revenus issus de l'octroi de licences provient principalement de DONESTA®, avec un montant de 1,5 million d'euros facturé à notre partenaire Searchlight et un montant de 1,13 million d'euros comptabilisé selon la règle comptable IFRS pour la Chine et Israël.
- Le revenu comptabilisé pour les activités contractuelles de R&D de la plateforme CDMO est resté stable à 2,4 millions d'euros, contre 2,3 millions d'euros en 2022.

Les dépenses de R&D (y compris les amortissements) ont légèrement diminué pour s'établir à 63,2 millions d'euros. Cette stabilité est attribuable à une stratégie constante visant à privilégier nos principaux projets de R&D, à savoir les études cliniques DONESTA® de phase 2 et 3 et l'étude de sécurité post-approbation d'ESTELLE®.

Les frais généraux et administratifs et les frais de vente ont augmenté de +44 % à 24,4 millions d'euros, en raison d'un impact plus important des écritures comptables relatives aux paiements fondés sur des actions (charge de 4,5 millions d'euros contre 2,0 millions d'euros pour 2022), d'une augmentation des services professionnels pour nous aider à renforcer notre bilan et à nous recentrer sur une R&D innovante, mais aussi en raison de la gestion de nos passifs financiers et de notre position de trésorerie inconfortable, et, dans une moindre mesure, de l'augmentation des coûts d'assurance et de l'indexation des salaires.

Dépréciation des actifs non courants : les actifs non essentiels ayant désormais vocation à être vendus ou cédés à court terme, une perte de valeur de 74,1 millions d'euros a été comptabilisée pour deux de ces actifs dans les états financiers de 2023 : 47,7 millions d'euros pour Mithra CDMO et 26,4 millions d'euros pour ZORELINE®.

Les autres produits opérationnels à hauteur de 4,3 millions d'euros (contre 7,2 millions d'euros en 2022) se composent principalement du montant de crédit d'impôt R&D de 1,3 million d'euros directement lié au niveau des dépenses de R&D de l'année et d'une

exonération de 1,4 million d'euros de précompte professionnel relatif au personnel R&D. La principale raison de la baisse des autres produits opérationnels résulte de la prise en compte, l'année dernière, d'une refacturation de coûts pour un montant de 2,2 millions d'euros qui n'a pas été répétée en 2023.

L'impact négatif d'environ - 1,5 million d'euros de variation de la juste valeur liée à la contrepartie conditionnelle à payer à ESTELLE® résulte principalement de la révision du taux d'actualisation et de l'effet de saisonnalité.

La baisse des produits financiers à 1,7 million d'euros contre 9,9 millions d'euros en 2022 s'explique par l'impact plus faible de la réévaluation des avances publiques récupérables évaluées au coût amorti, suivant la révision des prévisions (0,5 million d'euros en 2023 contre 3,6 millions d'euros en 2022). L'année dernière a également été marquée par le versement de 3 millions d'euros de dividendes de Mayne Pharma, ainsi que par un gain de 2,5 millions d'euros réalisé à la suite du rachat anticipé d'une tranche de 34,1 millions d'euros de nos obligations convertibles dues en 2025 avec une décote par rapport au pair, par le biais du prêt convertible conclu avec Highbridge Capital Management LLC (« Highbridge ») et des fonds gérés par Whitebox Advisors LLC (« Whitebox »).

Les charges financières sont restées stables par rapport à l'année dernière, mais à un niveau élevé. Le Groupe a enregistré une perte fiscale de -11,7 millions d'euros en 2023. Le solde des actifs d'impôt différé précédemment comptabilisés au sein de Mithra CDMO et de Novalon a été annulé, car essentiellement lié au bénéfice imposable futur attendu de ZORELINE®, dont la vente est désormais très probable à court terme.

### État de la situation financière

- **Actifs**

Au 31 décembre 2023, l'état de la situation financière fait apparaître un total de 193,1 millions d'euros d'actifs non courants, dont la majorité est constituée d'autres immobilisations incorporelles (108,7 millions d'euros), d'actifs liés aux droits d'utilisation (38,1 millions d'euros), d'investissements en titres de participation (16,0 millions d'euros), d'immobilisations corporelles (13,4 millions d'euros) et d'actifs d'impôts différés (1,3 million d'euros).

En 2023, un total de 4,2 millions d'euros a été ajouté aux autres immobilisations incorporelles (contre 33,3 millions d'euros en 2022). Ce montant a été presque compensé par 3,5 millions d'euros de dépréciation. La principale variation enregistrée en 2023 résulte du test de dépréciation de notre plateforme CDMO et de ZORELINE® qui a conduit à une dépréciation unique de 27,0 millions d'euros (0,6 million d'euros pour la plateforme CDMO et 26,4 millions d'euros pour ZORELINE®).

Ce test de dépréciation a également conduit à une dépréciation unique de - 47,2 millions d'euros pour les immobilisations corporelles de notre plateforme CDMO (immobilisations corporelles et actifs liés aux droits d'utilisation). Par ailleurs, les ajouts limités de l'année (1,2 million d'euros) ont été plus que compensés par les dépréciations de la période (8,2 millions d'euros). Les actifs d'impôts différés ont diminué à - 1,3 million d'euros. Le solde des actifs d'impôt différé précédemment comptabilisés au sein

du CDMO et de Novalon a été annulé, car essentiellement lié au bénéfice imposable futur attendu de nos produits thérapeutiques complexes, dont la vente est désormais très probable à court terme.

Les actifs sur contrats (non courants et courants) ont diminué, atteignant 19,7 millions d'euros, contre 47,8 millions d'euros en 2022. Les nouveaux actifs sur contrats comptabilisés (essentiellement 10 millions d'euros pour Fuji et 3,5 millions d'euros pour ESTELLE® et DONESTA® en Chine) ont été plus que compensés par les revenus non facturés comptabilisés au cours de l'année ou des années précédentes et facturés en 2023 (dont 40,7 millions d'euros à Gedeon Richter).

Les actifs circulants à fin 2023 atteignent environ 93,4 millions d'euros et comprennent, en plus des actifs sur contrats décrits ci-dessus, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de 9,0 millions d'euros, les créances commerciales et autres actifs courants de 16,6 millions d'euros et les stocks de 48,3 millions d'euros.

- **Capitaux propres et passifs**

Le niveau de fonds propres à la fin de l'année est négatif à -103,3 millions d'euros. La perte totale de l'exercice (167,1 millions d'euros) a été compensée en partie seulement par plusieurs augmentations de capital pour un montant total de 25,6 millions d'euros (net des coûts de transaction).

Les passifs non courants ont augmenté, atteignant 285,8 millions d'euros à fin 2023, contre 278,3 millions d'euros à fin 2022. Les principales variations au cours de la période concernent l'accès, en juin 2023, à une nouvelle tranche de la facilité de prêt modifiée conclue avec des fonds gérés par Highbridge et Whitebox (les « Prêts convertibles » dans le tableau ci-dessus) pour un montant de 12,5 millions d'euros et la comptabilisation d'un passif contractuel de 10,3 millions d'euros avec Gedeon Richter concernant DONESTA®.

Les passifs courants ont baissé, s'établissant à 104,0 millions d'euros à fin 2023, contre 130,4 millions d'euros en 2022. La diminution des passifs courants s'explique principalement par le remboursement de straight loans à terme pour un montant de 26,8 millions d'euros.

### **Mesures de performance alternatives**

Mithra utilise des mesures de performance alternatives (MPA) qui ne sont pas définies par les IFRS, mais qui fournissent des informations supplémentaires utiles pour évaluer plus clairement sa performance au cours de l'exercice. Mithra a décidé d'utiliser le REBITDA et l'EBITDA pour fournir des informations sur les éléments récurrents, mais ces mesures ne doivent pas être considérées isolément ou comme une alternative aux mesures présentées conformément à l'IFRS.

Le REBITDA est une mesure de performance alternative calculée en excluant les éléments non récurrents ainsi que les dépréciations et les amortissements de l'EBIT (perte opérationnelle) de l'état consolidé du résultat net préparé conformément à la norme IFRS. Le Groupe considère les paiements fondés sur des actions comme des éléments non récurrents au-dessus de l'EBITDA.

L'EBITDA est une mesure de performance alternative calculée en excluant les dépréciations et les amortissements de l'EBIT (perte opérationnelle) de l'état consolidé du résultat net préparé conformément à la norme IFRS.

Les faits financiers marquants sont présentés comme suit dans la première partie de ce communiqué de presse :

Milliers d'euros (€)	Exercice clos le 31 décembre	
	2023	2022
Chiffre d'affaires	40.155	66.997
Coût des ventes	(21.189)	(19.112)
Marge brute	18.966	47.886
Frais de recherche et développement	(52.869)	(53.668)
Frais généraux et administratifs	(16.450)	(11.707)
Frais de vente	(2.213)	(2.029)
Autres produits opérationnels	4.336	7.196
REBITDA	(48.231)	(12.322)
Paiements fondés sur des actions	(4.540)	(1.983)
EBITDA	(52.771)	(14.305)
Dépréciations	(12.214)	(11.940)
Éléments non récurrents	(74.147)	-
Perte opérationnelle	(139.132)	(26.245)
Variation de la juste valeur des contreparties éventuelles	(1.510)	28.335
Actualisation de la juste valeur des actifs financiers par le biais du compte de résultat	-	-
Produits financiers	1.745	9.852
Coût de l'endettement	(22.899)	(23.422)
Perte de l'exercice avant impôt	(161.795)	(11.480)
Impôt sur le résultat	(11.707)	(48.139)
<b>Perte nette de l'exercice</b>	<b>(173.502)</b>	<b>(59.620)</b>

Veillez vous référer au tableau suivant pour le rapprochement avec la perte opérationnelle (EBIT) telle que présentée dans l'état consolidé du résultat net :

Milliers d'euros (€)	Exercice clos le 31 décembre	
	2023	2022
Perte opérationnelle	(139.132)	(26.245)
Dépréciations	12.214	11.940
Éléments non récurrents	74.147	-
Paiements fondés sur des actions	4.540	1.983
REBITDA	(48.231)	(12.322)
Paiements fondés sur des actions	(4.540)	(1.983)
EBITDA	(52.771)	(14.305)

## Rapport annuel 2023

Le commissaire aux comptes, BDO Réviseurs d'Entreprises SRL, a déclaré que son rapport était encore en cours à la date de publication de ce communiqué de presse. Compte tenu de l'état inachevé des procédures d'audit et de l'incertitude quant à l'évolution du Groupe dans les semaines à venir, le commissaire aux comptes n'est pas encore en mesure de fournir des informations sur l'opinion d'audit qu'il entend émettre sur les états financiers consolidés.

## Calendrier financier

Le calendrier financier 2024 de la Société prévoit les dates suivantes, sous réserve de modifications :

- 16 avril 2024 : Publication du rapport annuel 2023
- 16 mai 2024 : Assemblée générale annuelle des actionnaires
- 26 septembre 2024 : Publication du rapport semestriel 2024

## Pour plus d'informations, merci de contacter :

### Mithra Pharmaceuticals SA

Alex Sokolowski, PhD  
Directeur des relations investisseurs et de la communication  
[investorrelations@mithra.com](mailto:investorrelations@mithra.com)  
+32 (0)4 349 28 22

Frédérique Depraetere,  
Responsable de la communication  
[info@mithra.com](mailto:info@mithra.com)  
+32 (0)4 349 28 22

## À propos de Mithra

*Mithra Pharmaceuticals SA (Euronext : MITRA) est une société belge de biotechnologie pharmaceutique qui s'engage à transformer le secteur de la santé féminine en proposant des alternatives innovantes, en particulier dans les domaines de la contraception et de la ménopause. L'objectif de Mithra est de développer des produits qui répondent aux besoins des femmes à chaque étape de leur vie, tant en matière d'efficacité que de sécurité et de confort d'utilisation. Mithra explore le potentiel de l'Estetrol, un œstrogène natif unique, dans un large éventail d'applications dans le domaine de la santé féminine et au-delà. Après avoir lancé avec succès son premier produit à base d'Estetrol en 2021, la pilule contraceptive ESTELLE<sup>®</sup>, Mithra se concentre désormais sur le développement de son deuxième produit DONESTA<sup>®</sup>, un traitement hormonal de nouvelle génération. Mithra offre également à ses partenaires une gamme complète de solutions allant du développement précoce de médicaments aux lots cliniques, en passant par la fabrication commerciale de produits polymères complexes (anneau vaginal, implants), de produits injectables liquides complexes et de produits biologiques (flacons, seringues préremplies ou cartouches) sur sa plateforme technologique Mithra CDMO. Cette société, dont le siège est situé à Liège, en Belgique, est active dans plus de 100 pays à travers le monde. [www.mithra.com](http://www.mithra.com)*

ESTELLE<sup>®</sup>, NEXTSTELLIS<sup>®</sup>, LYDISILKA<sup>®</sup>, MYRING<sup>®</sup>, HALOETTE<sup>®</sup>, ZORELINE<sup>®</sup>, TIBELIA<sup>®</sup> et DONESTA<sup>®</sup> sont des marques déposées de Mithra Pharmaceuticals ou de l'une de ses sociétés affiliées.

DROVELIS<sup>®</sup> est une marque déposée de Richter Gedeon Nyrt. DAPHNE<sup>®</sup> est une marque déposée de Ceres Pharma. NUVARING<sup>®</sup> est une marque déposée d'Organon NV.

## Information importante

*Ce communiqué contient des déclarations qui sont ou sont susceptibles d'être des « déclarations prospectives ». Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par le recours à une terminologie prospective, comprenant des mots tels que « croit », « estime », « prévoit », « s'attend à », « a l'intention de », « pourrait », « peut »,*

« projette », « poursuit », « en cours », « potentiel », « vise », « cherche à » ou « devrait » et comprennent également des déclarations de la Société concernant les résultats escomptés de sa stratégie. De leur nature, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs sont avertis du fait qu'elles ne constituent pas des garanties de résultats futurs. Les résultats effectifs de la Société peuvent différer sensiblement de ceux prédits par les déclarations prospectives. La Société ne s'engage pas à réviser ou mettre à jour publiquement les déclarations prospectives, sauf dans la mesure où la loi l'exige.

---



Alertes

Inscrivez-vous à notre liste de diffusion sur [investors.mithra.com](https://investors.mithra.com) pour recevoir nos communiqués de presse par email ou suivez-vous sur nos réseaux sociaux :

[LinkedIn](#) • [X](#) • [Facebook](#)